



Para

Michna 12 - Chapitre 7

הַפּוֹרֵץ עַל מְנַת לְגֹדֵר, כָּשֶׁר. וְאִם גָּדַר, פָּסוּל {יב}. הָאוֹכֵל עַל
מְנַת לְקֻצּוֹת, כָּשֶׁר. וְאִם קָצָה, פָּסוּל. הֵיָה אוֹכֵל וְהוֹתִיר וְזָרַק מֵה
שֶׁבִּידוֹ לְתַחַת הַתְּאֵנָה אוֹ לְתוֹךְ הַמִּקְצָה בְּשִׁבִּיל שְׁלֹא יֵאבֹד,
פָּסוּל:

Celui qui ouvre une brèche dans une clôture avec l'intention de la réparer, l'eau de la vache rousse reste valide ; mais s'il l'a effectivement réparée, elle devient invalide. S'il mange des figues en vue d'en mettre une partie à sécher, l'eau est valide ; mais s'il les met effectivement à sécher, elle devient invalide. S'il lui reste des figues après avoir mangé et qu'il jette ce qu'il a en main sous le figuier ou dans le tas de figues sèches afin d'éviter qu'elles ne se perdent, l'eau devient invalide.



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions